



Fédération Française de Gymnastique

Comité Départemental de L'Oise

contactez_nous@oise-ffgym.fr - www.oise-ffgym.fr



CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS Mise à jour en Décembre 2011

PUBLICITE

Affiches dans la ville et aux clubs.

Annonce de la compétition dans la presse locale.

INVITATIONS

A la Municipalité, aux personnalités locales, aux journalistes locaux...

Attention, la compétition est organisée officiellement par le Comité de L'Oise de la Fédération Française de Gymnastique, en partenariat avec le club d'accueil. Ces 2 structures invitent.

ORGANISATION MATERIELLE

- Donner l'adresse précise du lieu de compétition, le numéro de téléphone du gymnase et les coordonnées pour la réservation des repas.
- Envoyer un plan de la ville au bureau du Comité qui l'enverra avec les organigrammes (6 semaines avant la compétition).
- Fléchage vers le lieu de la compétition.
- Ouvrir la salle 1h30 avant la compétition, température minimale du gymnase 20°C.
- Tables :
 - 6 pour les juges masculins pouvant accueillir 4 personnes.
 - 4 pour les juges féminins (si possible avec nappes longues, pensez aux dames qui jugent face au public) pouvant accueillir 6 personnes.
 - 5 pour les juges GR.
 - 1 pour le responsable du jury.
 - 1 pour la table de direction pouvant accueillir, en plus de responsable de plateau et du responsable de la sonorisation, les Délégués Techniques de la discipline et 1 Membre du Comité Directeur
- Bancs pour les gymnastes, à chaque agrès ou engins, pouvant accueillir 8 personnes.
- Podium pour les palmarès.
- Prévoir un local pour la réunion des juges (au calme avec tables et chaises).
- Sonorisation :
 - Un magnétophone à cassettes + une platine cd prenant les cd gravés.
 - Un micro.
 - Musiques d'entrée, de déplacement et d'ambiance.
- Secrétariat :
 - Un espace au calme avec accès limité possédant prise de courant avec terre.
 - Deux grandes tables pour le matériel informatique.
 - Une rallonge avec prises multiples.

Le matériel informatique est mis en place par le comité de L'Oise. La saisie des notes se fait obligatoirement par un Membre du Comité de L'Oise (prévoir 1 personne pour la lecture des notes).

- Matériel :
 - Pour les Divisions fédérales, Critérium et DIR et CF, matériels et protections normalisés. Se référer à la brochure technique fédérale.
 - Pour Division régionale (hors libre), plancher dynamique, barres parallèles hauteur 1,85m acceptée.
- Divers Secteur Technique :
 - Bacs à magnésie et magnésie.
 - Pour affichage des notes (petits panneaux blancs et marqueurs).
 - Chronomètres en fonction de la discipline (GAF, GAM et GR).
 - Un double décimètre pour le saut de cheval
- Encadrement à fournir par l'organisateur :
 - 1 chef de plateau.
 - 1 responsable sono.
 - 1 estafette pour le ramassage des notes.
 - 1 afficheur de note et/ou 1 secrétaire d'atelier à chaque table en âge de faire les moyennes.
 - 2 juges de lignes et chronométreur en GR.
 - 1 responsable matériel.
 - **1 référent santé réservé uniquement à cette tâche avec matériel de premiers secours. (obligatoire)**
- Récompenses :
 - Le Comité de L'Oise se charge des récompenses (podium uniquement). Pour les individuels : médailles or, argent, bronze de format conséquent, pour les équipes : Coupes pour les équipes et médailles pour les gymnastes des équipes. Le Club peut éventuellement récompenser les suivants dans la limite de 2 places (soit 4^{ème} et 5^{ème}).
 - Tous les participants des catégories Poussins/Poussines seront récompensés.
- Repas :
 - Pour les compétitions se déroulant sur la journée, l'organisateur prévoit les repas pour les juges, le secrétariat et les responsables. Le nombre de repas à prévoir sera donné par le responsable juge pour les juges convoqués uniquement, par le comité pour ses représentants désignés.
 - Les associations réserveront directement leurs repas auprès de l'organisateur.
- Palmarès :
 - Il sera disponible sur internet : www.oise-ffgym.fr au plus tôt.
- Divers Secteur Administratif:
 - Une salle décorée est plus accueillante.
 - Un vin d'honneur à la fin de la compétition avec les personnalités présentes est un moment privilégié pour les échanges et analyses de la compétition.
 - Veiller à la surveillance des entrées et des vestiaires.
 - La compétition doit être déclarée à la SACEM, un forfait a été négocié par la FFGym.
 - Une Banderole « Comité de L'Oise » (fournie par le Comité) sera posée face au public de façon visible.

PARTICIPATION FINANCIERE DU COMITE

Les repas et collation des officiels FFGym Oise seront pris en charge par le Comité : Responsable des Juges, Délégué Technique, Secrétariat, Membre du Comité Directeur, Juges Convoqués.... Les repas seront remboursés sur la base de 10 Euros.

Par 1/2 journée, les juges devront recevoir des collations : le matin : 1 boisson et en plus 1 friandise/Viennoiserie si la compétition commence avant 10h00, l'après midi : 1 boisson et en plus 1 sandwich si la compétition finit après 17h30, si la compétition se prolonge en soirée (après 20h30) prévoir 1 boisson et 1 friandise. Ces collations seront à la charge du Comité de L'Oise. Des tickets seront remis aux responsables des juges, le club les récupérera lorsque les juges consommeront. La

facturation se fera suite aux tickets consommés. Les collations seront remboursées sur la base de 2 euros par sandwich, 1.5 euros par boissons et 1 Euro par friandises.

Une Facture résumant l'ensemble de ces prestations devra être adressée au Comité à l'issue de la compétition.

PARTENARIAT :

- Un emplacement face au public pour les banderoles des partenaires officiels du Comité de l'Oise devra être réservé : les banderoles devront être obligatoirement posées.
- Aucune concurrence entre les partenaires du Comité et les partenaires du club ne sera acceptée lors des compétitions.(sauf accord préalable avec le président du Comité)
- Durant la remise des récompenses, les partenaires officiels devront être nommés et remerciés. Le cas échéant, ils devront participer à la remise des coupes.
- Les partenaires officiels du Comité de l'Oise sont désignés dans l'annexe à ce cahier des charges. Cette annexe est réactualisée tous les ans au mois de Novembre. S'il n'existe pas d'annexe, le comité n'a pas de partenaire pour la saison.

PROTOCOLE :

Par délégation ministérielle, Le Comité de L'Oise est le seul à délivrer les titres de champion de L'Oise, permettant l'accession au titre de Champion de France. Vis-à-vis des parents, spectateurs, journalistes et fédérations affinitaires, il convient de respecter une cérémonie protocolaire qui n'est pas à négliger.

Prévoir un podium décoré pour la remise des récompenses et dimensionné pour le type de compétition organisée, une table sur laquelle seront présentées les récompenses, et une musique protocolaire.

Prévoir un responsable des cérémonies protocolaires : pour chaque palmarès, il prépare les récompenses, le podium et sa mise en place. Il désigne les personnalités locales et fédérales chargées de la remise de ces récompenses. Il remet au responsable micro une liste mentionnant les noms et qualités des personnalités qui remettent des récompenses.

Les règles suivantes sont à observer lors de l'annonce du palmarès au micro :

- **Les sigles (GAM,...) sont interdits. Les disciplines, les divisions, séries, etc.... doivent être énoncés clairement, ceci dans le but d'améliorer notre communication en direction du public.**
- **Pour les 3 premiers, la place, le nombre de points, le club et le nom et prénom sont énoncés.**
- **Pour les autres, seuls la place, le nom et prénom sont énoncés.**

Seuls les trois premiers gymnastes ou les trois premières équipes seront récompensés.

D'une manière générale, la cérémonie protocolaire est orientée comme suit :

- Le premier est récompensé par la personnalité du rang le plus élevé ou son représentant de la Fédération ou de son organe déconcentré (Comités Régionaux., Départementaux.,...).
- Le second est récompensé par un Elu (Maire, Conseiller Général, Député, ...) ou par un Représentant de l'Etat et des ses Services (Préfet, Directeur Régional ou Départemental,...).
- Le troisième est récompensé par le Responsable de l'Organisation Locale, ou un de ses collaborateurs. Le Responsable du COL peut choisir de céder sa place à son Partenaire (Sponsor) si le niveau du partenariat l'impose.

A La fin de la cérémonie protocolaire, ne surtout pas oublier de mentionner que les résultats seront disponibles sur le site du Comité de L'Oise de Gymnastique www.oise-ffgym.fr au plus tôt.

Ne pas hésiter en cas de problèmes ou questions à s'adresser au Comité de l'Oise :

Cédric LEMAIRE, 03 44 25 86 69

c.lemaire@oise-ffgym.fr

Elodie FIRPION : 03.44.24.71.44

Contactez_nous@oise-ffgym.fr